

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE VALDIEU-LUTRAN**

Nombre de membres du Conseil Municipal : **11**  
En exercice : **9**  
Qui ont pris part à la délibération : **7**

L'an deux mille vingt-quatre, le **neuf avril**, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le trois avril deux mille vingt-quatre, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Florent LACHAUSSEE, Maire.

La convocation a été affichée 03/04/2024.

**Etaient présents** : FRANCOIS Jacques, PUCHE Marie-Claude, Adjoins  
GAUTHERAT Vincent, LIDY Céline, BARAT Evelyne, STUTZMANN Marc, Conseillers Municipaux.

**Absente excusée** : FOLTIN Muriel

**Absent non excusé** : BARNABE Christophe

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame LIDY Céline a été désignée à l'unanimité pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Madame Corinne NOTTER a été désignée à l'unanimité par les membres du Conseil en qualité d'auxiliaire en vue d'assister le secrétaire de séance.

**POINT 8 : VOTE DU BUDGET 2024 (M57)**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;

CONSIDERANT l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte (article 7 de la loi N° 82-213 du 2 mars 1982) ;

CONSIDERANT les délais offerts aux communes jusqu'au 15 Avril pour 2024 ;

CONSIDERANT que le budget a été travaillé en commissions réunies les 26 Mars 2024 et 2 Avril 2024 en détaillant chaque ligne budgétaire ;

Le Maire expose le contenu du budget.

Après en avoir délibéré le conseil municipal par **7 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, adopte le budget primitif de l'exercice 2024 arrêté comme suit :**

	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	786 102.41	786 102.41
FONCTIONNEMENT	562 410.68	562 410.68

PRECISE que le budget de l'exercice 2024 a été établi avec la nomenclature abrégée M 57.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

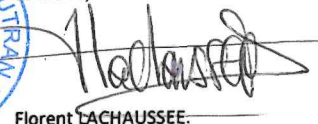
  
Florent LACHAUSSEE.



RENDU EXECUTOIRE LE 10 Avril 2024

Le Maire,



  
Florent LACHAUSSEE.